

Dépêche AEF : Les attributions du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

4-5 minutes

La politique relative aux activités sportives, au sport de haut niveau et à l'organisation des Jeux olympiques de Paris 2024 est la principale nouveauté dans les attributions du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, parues au Journal officiel du 17 juillet 2020. Jean-Michel Blanquer conserve logiquement les anciennes attributions relatives au ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, son portefeuille précédent.



Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports JBV News

Peu de différences apparaissent dans les nouvelles attributions de Jean-Michel Blanquer, nommé ministre de l'Éducation nationale, de

la Jeunesse et des Sports lors du remaniement ministériel du 6 juillet 2020 ([lire sur AEF info](#)), par rapport aux précédentes, en vigueur depuis le remaniement d'octobre 2018 ([lire sur AEF info](#)).

Selon ces nouvelles attributions, parues au [Journal officiel](#) du 17 juillet 2020, le ministre "prépare et met en œuvre la politique du gouvernement en faveur de l'accès de chacun aux savoirs et du développement de l'enseignement pré-élémentaire, élémentaire et secondaire". Il "veille conjointement avec les autres ministres intéressés, au développement de l'éducation artistique, culturelle et sportive des enfants et des jeunes adultes tout au long de leurs cycles de formation".

En outre, le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports "élabore et met en œuvre la politique en faveur de la jeunesse et du développement de la vie associative" et veille notamment "au développement de l'engagement civique et à l'efficacité de l'action conduite par l'Agence du service civique".

Aussi, il conserve la mise en œuvre du service national universel, attribution apparue en 2018, absente en 2017 lors du premier gouvernement du quinquennat d'Emmanuel Macron ([lire sur AEF info](#)).

Il contribue également "à la définition et à la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière d'égalité des chances et de lutte contre les discriminations" et "participe, conjointement avec les autres ministres intéressés, à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en faveur du développement et de la diffusion des usages du numérique dans la société et l'économie".

Sports et JO 2024

L'unique différence - attendue - avec les précédentes attributions est l'apparition d'un article sur la mise en œuvre de la politique "relative à la promotion, à l'organisation et l'accès à la pratique des activités physiques et sportives".

Le ministre "élabore et met en œuvre, en liaison avec les ministres intéressés, la politique du gouvernement en faveur du développement de la pratique sportive, du sport de haut niveau et de la haute performance sportive. Il coordonne les actions menées dans ce domaine lorsqu'elles relèvent de plusieurs départements

ministériels".

Il est également "chargé de la définition et de la mise en œuvre des politiques relatives à la préparation des candidatures et à l'organisation des grands événements sportifs. Il contribue à l'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024".

Actuellement, Jean-Michel Blanquer bénéficie de l'appui d'une ministre déléguée aux Sports, Roxana Maracineanu. La nomination d'un ou plusieurs secrétaires d'État sur d'autres dossiers est attendue dans les prochains jours.